

Mediator : Aujourd'hui, les patients sont la priorité

Paris, le 27 décembre 2010 - Les examens entraînés par la campagne de santé publique engagée auprès des personnes ayant pris du Mèdiator seront intégralement pris en charge, pour tous, y compris ceux qui ne sont pas inscrits en ALD (Affection Longue Durée), attendu que les deux tiers des patients en question ne sont pas diabétiques.

L'AFD se réjouit également que l'Etat ait pris la mesure de la gravité de la véritable catastrophe sanitaire que constitue cette affaire et ait décidé de mettre en oeuvre les moyens nécessaires, à la fois pour informer toutes les personnes concernées, ainsi que pour **suivre et traiter dans les meilleures conditions toutes celles présentant un début de complication ou une pathologie avérée.**

A l'échelle du problème posé, ce sont en effet 600 000 personnes qui vont être inscrites dans l'étude épidémiologique mise en place. L'AFD apporte tout son concours à cette indispensable campagne de santé publique. La volonté de transparence affirmée par les pouvoirs publics doit aussi se traduire dans le **recensement exhaustif de toutes les victimes du Mediator.**

Par ailleurs, l'AFD attend avec une vigilante détermination que toute la lumière soit faite sur les nombreuses et graves questions soulevées par cette affaire.

Des leçons devront en être tirées. Aujourd'hui **est altérée la confiance fondamentale que doivent avoir les malades envers les médicaments** et les prescriptions. Seules l'instauration et la préservation de **la transparence à tous les échelons pourront rétablir cette dernière.** L'application, dans ce domaine également, d'une **véritable démocratie sanitaire** peut en être l'un des précieux garants.

Contact Presse

Christiane VEINIERE

01 40 09 68 57

afd.asso.fr

petition.afd.asso.fr